



L'Observatoire d'information économique  
pour la coopération régionale entre  
le **Canada atlantique** et **Saint-Pierre et Miquelon, France**

## Les marchés publics



Canada atlantique (p.1-4)



Saint-Pierre et Miquelon / France (p. 5-8)



## Les marchés publics

### Dans ce numéro :

L'accès au marché intérieur en chiffres	2
Appels d'offres actifs et ouverts (exemples)	3-4

### Événements marquants de l'année 2018

#### Forum 2018 du Conseil canadien des marchés publics (CCMP)

16 au 19 septembre 2018  
 Whitehorse (Yukon)

<http://cppc-ccmp.ca/>

#### Exposition inverse des provinces de l'Atlantique

Automne 2018 (IPE)

En 2017, plus de 500 fournisseurs des provinces atlantiques se sont présentés à Fredericton pour l'exposition annuelle qui réunissait pour l'occasion 25 organismes du secteur public. Professionnels de l'approvisionnement et fournisseurs se rencontraient autour du thème de l'accès aux appels d'offres.

#### Atelier sur les marchés publics

Genève (Suisse), 10-14/09/18

Atelier organisé par l'OMC, réunissant plus d'une trentaine de participants provenant de plus de 28 pays. Thème: Comment tirer le meilleur parti de l'ouverture des marchés.

Le commerce est une activité qui, prise au sens large, est vieille comme le monde et se retrouve plus que jamais aujourd'hui au cœur de l'économie canadienne. Les entreprises canadiennes et le gouvernement fédéral saisissent toute la portée économique des échanges avec d'autres pays; par conséquent, les **marchés publics**—processus régis par des règles strictes en termes d'affectation des ressources publiques et utilisés par les instances gouvernementales lors de l'acquisition de biens et services—ouvrent à leur tour la porte au **commerce bilatéral et multilatéral**. Les accords commerciaux permettent au Canada d'avoir un meilleur accès à des marchés extérieurs tout en offrant aux concurrents mondiaux un accès réciproque. À travers l'**ouverture** des marchés publics, le Canada vise ainsi à stimuler la **concurrence** et à élargir l'éventail des **marchandises** et des **services** offerts aux Canadiens, dans le but d'en améliorer la qualité et d'en abaisser les prix. L'**Accord économique commercial et global** (AECG), signé en septembre 2017 entre le Canada et l'Union européenne, et dont l'application permet notamment la passation de marchés publics sans devoir attendre la ratification de l'Accord, fête son premier anniversaire cette année. Voir aussi l'*Intell-Echo* du mois de mai 2017 (vol. 4, no 5, p. 4) qui présente plusieurs sites Web liés aux marchés publics et aux opportunités d'affaires à l'échelle nationale, provinciale et régionale.

**1,6%**

1,6 % des importations européennes sont en provenance du Canada.

**2%**

2 % des exportations européennes sont destinées au marché canadien.

**112 milliards \$**

Le volume annuel des marchés publics canadiens accessibles aux entreprises de l'UE est évalué à 112 milliards \$ canadiens.

**X2**

La part du volume d'achat des marchés publics provinciaux est deux fois plus grande que celle qui relève de l'approvisionnement public du gouvernement fédéral.

**#12**

Le Canada est le 12<sup>e</sup> partenaire commercial de l'Union européenne au niveau des importations

**#13**

Le Canada est le 13<sup>e</sup> partenaire de l'Union européenne pour les exportations

**30%**

On évalue le passage de cette ouverture des marchés publics canadiens aux entreprises européennes à plus de 30 %, quand le quota était de moins de 10 % avant l'AECG.

**9%**

L'AECG pour le Canada, c'est un accès privilégié à un marché de 500 millions de consommateurs et à 9 % des marchés publics européens.

**893 millions \$**

En 2016-2017, le NB s'est approvisionné en biens et services dont la valeur s'est élevée à plus de 893 millions \$. La part de ce montant revenant aux fournisseurs néobrunswickois équivaut à 85 % de la valeur totale des achats.

**1,2 milliard \$**

En 2017-2018, les achats de la Division de l'approvisionnement stratégique ont totalisé 1,2 milliard \$; 83 % (1 026 501 902 \$) de ces achats provenaient de fournisseurs néobrunswickois.

**2 milliards \$**

Chaque année, le secteur public de la NÉ dépense près de 2 milliards \$ pour s'approvisionner en biens et services, dont plus de 80 % l'ont été au niveau local.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) effectue la plus grande partie des achats de biens et de services pour le gouvernement canadien, représentant une centaine de ministères et organismes fédéraux. L'acquisition de biens et services par les autres instances gouvernementales est plafonnée à 25 000 \$ pour les biens, et à 2 000 000 \$ pour les services.

**Pour aller plus loin:** Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, <<http://www.international.gc.ca/>>; Accord de libéralisation des marchés du Québec et du Nouveau-Brunswick, <<https://www.tresor.gouv.qc.ca/>>; Accord de libre-échange canadien (ALEC), <<https://www.cfta-alec.ca/>>; Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), <<https://www.wto.org/>>; Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, <<https://www.atlanticsuppliers.ca/>>; Entente sur les marchés publics de l'Atlantique (EMPA) / Atlantic Procurement Agreement (APA), <<http://www.cap-cpma.ca/>>; Integrated Government Procurement Market Access Information (e-GPA) Portal, <<https://e-gpa.wto.org/>>; Ministère de l'économie et de l'énergie (Allemagne), <<https://www.bmwi.de/>>; Théma Vision, <<http://www.themavision.fr/>>; Tribunal canadien du commerce extérieur, <<http://www.citt.gc.ca/>>.

# L'accès au marché intérieur en chiffres

## Bon à savoir

Les fournisseurs doivent s'assurer de connaître et de comprendre les **lois et règlements** répondant aux principes d'équité, d'ouverture et de transparence des accords commerciaux avant de s'engager dans le processus de passation de marchés.

D'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, les parties mettent à la disposition de leurs entreprises des documents destinés à les guider et à les appuyer au moment de soumissionner pour remporter des marchés publics.

Les seuils commerciaux inscrits dans les accords de libre-échange sont révisés et mis à jour tous les **deux ans**.

Quatre **critères** à respecter lors d'un achat visé par l'AECG :

- ▶ la valeur de l'achat doit être égale ou supérieure au seuil établi dans le champ d'application;
- ▶ le type de besoin doit être lié à l'accord;
- ▶ l'entité à laquelle revient l'achat doit être assujettie à l'accord;
- ▶ aucune exception particulière ne s'applique.

Les règles d'approvisionnement s'appliquent uniquement aux marchés publics de **grande valeur**; pour plusieurs municipalités canadiennes, l'AECG aura alors peu d'impacts sur leur mode d'approvisionnement qui s'effectue en bonne partie dans un cadre infranational ou national.

Le **Tribunal canadien du commerce extérieur** est l'instance chargée d'assurer le juste équilibre entre un commerce équitable et un commerce libre et d'appliquer le droit national canadien. Le Tribunal a pour mandat d'enquêter sur tout différend engendré lors de la passation de marchés publics. Tout fournisseur canadien ou étranger, provenant d'un pays signataire, est en droit de demander au Tribunal d'examiner la validité du processus de passation des marchés publics, ce qui assure un processus d'adjudication des appels d'offres ouvert, transparent, juste et non discriminatoire. Le **Guide du mécanisme d'examen des marchés publics** fait état des diverses étapes du processus d'examen.

## Tableaux des seuils commerciaux établis en vertu des différents accords

### Seuils en dollars canadiens pour les approvisionnements assujettis à quelques-uns des principaux accords de libre-échange auxquels le gouvernement fédéral s'est engagé à titre de partie

pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019

Accord de libre-échange	Entités (Ministères et organismes)			Les sociétés d'État / Entreprises du gouvernement		
	Biens	Services	Construction	Biens	Services	Construction
ALEC	25 300	101 100	101 100	505 400	505 400	5 053 900
AECG	237 700	237 700	9 100 000	Section A 649 100	Section A 649 100	9 100 000
				Section B 731 400	Section B 731 400	
AMP-OMC	237 700	237 700	9 100 000	649 100	649 100	9 100 000

Note:

**ALEC** : accord dont l'intérêt commercial national porte sur les échanges interprovinciaux

**AECG** : accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada qui étend l'accès aux marchés publics intérieurs au-delà du cadre prévu par l'**AMP** (Accord sur les marchés publics) de l'**OMC**

### Accord des marchés publics de l'OMC

Valeurs de seuil indiquées en DTS (Droits de tirage spéciaux)

Accord de libre-échange	Entités du gouvernement central		Entités des gouvernements sous-centraux		Autres entités	
	Marchandises et services	Service de construction	Marchandises et Services	Services de construction	Marchandises et Services	Services de construction
AMP-OMC	130 000	5 000 000	355 000	5 000 000	355 000	5 000 000

Note:

À noter que les seuils de valeur de l'AECG sont établis en droits de tirage spéciaux (DTS).

Le « droit de tirage spécial » est une devise nominale mise en place par le Fonds monétaire international (FMI) pour faciliter les échanges commerciaux entre différents pays. Considérant que les devises domestiques sont plus portées aux fluctuations, le taux de change international, constitué d'un ensemble de devises, dont le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le yen japonais et le yuan chinois, assure une plus grande stabilité des marchés.

### Engagement du Canada en matière d'accès au marché intérieur dans le cadre de l'AECG

#### Valeurs de seuil inscrites en DTS- AECG

Dans chacune des annexes sont listées les entités concernées par les marchés ainsi que les valeurs de seuil qui leur sont attribuées.

Tableau dressé à partir de l'Annexe 19-A (Annexe 19-1, Annexe 19-2, Annexe-3)	Seuils de valeur (en DTS)		
	Marchandises	Services	Services de construction
<b>Annexe 19-1</b> – Entités du gouvernement central	130 000	130 000	5 000 000
<b>Annexe 19-2</b> – Entités des gouvernements sous-centraux	200 000	200 000	5 000 000
Lorsque des marchés sont passés par ces mêmes entités pour des activités listées à la section B de l'Annexe 3	400 000	400 000	5 000 000
<b>Annexe 19-3</b> – Entités autres – Section A	355 000	355 000	5 000 000
– Entités autres – Section B	400 000	400 000	5 000 000

# Appels d'offres actifs et ouverts aux fournisseurs canadiens et français (exemples)

(Note: Seulement quelques éléments des appels d'offres ont été sélectionnés pour les besoins du Bulletin *Intell-Écho*; pour avoir accès à toute l'information concernant les offres, suivre les liens fournis.)

## Île-du-Prince-Édouard

Centre d'instruction d'été des cadets NCSM Acadia (W8484-189042/A)

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-provisionnement/appels-d-offres/PW-HAL-121-5781>

### Dates

État de publication	Actif
Date de publication	2018/09/10
Date de modification	Aucune
Date de fermeture	2018/10/23 14 heures (HNA)

### Détails

Numéro de référence	PW-\$HAL-121-5781
Région de livraison	Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
Type d'avis	Avis de projet de marchés (APM)
Procédure de passation des marchés	Tout fournisseur intéressé peut présenter une soumission
Stratégie d'approvisionnement concurrentielle	Soumissionnaire le moins-disant
Entité responsable des achats	Travaux public et Services gouvernementaux Canada
Entité de l'utilisateur final	Ministère de la défense nationale

### Description

Entente sur le commerce	AECG / OMC-AMP / ALÉNA / ALEC / ALEs avec Pérou / Colombie / Panama / Corée
Nature des besoins	[...] L'entrepreneur devra fournir les installations et les services nécessaires au fonctionnement et au soutien du CIC NCSM ACADIA pendant neuf semaines et fournir des installations d'entreposage tout au long de l'année. Certains cours pourraient avoir lieu hors site. De plus, des cours optionnels pourraient être offerts durant les fins de semaine en automne et au printemps. Diverses installations seront nécessaires, y compris, sans toutefois s'y limiter, des bureaux administratifs, des espaces d'entreposage, une clinique médicale sans rendez-vous, un théâtre, des salles de classe et des sites d'entraînement. [...]

## Nouveau-Brunswick

Isolant en fibre de verre (21C11-184785/A)

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-provisionnement/appels-d-offres/PW-HL-664-75501>

### Dates

État de publication	Actif
Date de publication	2018/09/20
Date de modification	Aucune
Date de fermeture	2018/10/30 14 heures (HAE)

### Détails

Numéro de référence	PW-\$HL-664-75501
Région de livraison	Nouveau-Brunswick, Québec, Saskatchewan
Type d'avis	Avis de projet de marchés (APM)
Procédure de passation des marchés	Tout fournisseur intéressé peut présenter une soumission
Stratégie d'approvisionnement concurrentielle	Soumissionnaire le moins-disant
Entité responsable des achats	Travaux public et Services gouvernementaux Canada
Entité de l'utilisateur final	Service correctionnel du Canada

### Description

Entente sur le commerce	AECG / OMC-AMP / ALÉNA / ALEC / ALEs avec Pérou / Colombie / Panama / Corée
Nature des besoins	Le Service correctionnel du Canada (SCC) demande une offre à commande individuelle et nationale (OCIN) pour la fourniture et la livraison d'isolant en fibre de verre aux établissements suivants : [...] le pénitencier de Dorchester à Dorchester, au Nouveau-Brunswick; [...] pour une période de deux ans avec l'option de prolonger la durée de l'offre à commandes pour un maximum de trois (3) périodes supplémentaires d'un an. [...]

## Exemples d'appels d'offres (suite)

### Nouvelle-Écosse

NGCC Cove Isle Cale Sèche (F2599-185060/A)

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-MD-039-26994>

#### Dates

État de publication	Actif
Date de publication	2018/09/20
Date de modification	Aucune
Date de fermeture	2018/10/17 14 heures (HAE)

#### Détails

Numéro de référence	PW-\$\$\$MD-039-26994
Région de livraison	Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec
Type d'avis	Avis de projet de marchés (APM)
Procédure de passation des marchés	Tout fournisseur intéressé peut présenter une soumission
Stratégie d'approvisionnement concurrentielle	Soumissionnaire le moins-disant
Entité responsable des achats	Travaux public et Services gouvernementaux Canada
Entité de l'utilisateur final	Pêches et Océans Canada

#### Description

Entente sur le commerce	AECG / ALEC
Nature des besoins	Pour effectuer la radoub à cale sèche de la Garde côtière canadienne NGCC Cove Isle conformément aux renseignements techniques connexes, tel que décrit à l'Annexe A Énoncé des travaux. Ceci est compris de, mais sans limiter, la révision du guindeau, l'inspection, la préparation et le revêtement de la coque, la révision des générateurs et l'inspection des gouvernails et les réservoirs du carburant, de l'eau potable, de ballast et de eaux usées. [...]

### Terre-Neuve-et-Labrador

Mobilier de bureau SPAC St. John's – T-N (EB129-191386/A)

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-HAL-219-10512>

#### Dates

État de publication	Actif
Date de publication	2018/09/19
Date de modification	2018/09/26
Date de fermeture	2018/10/02 14 heures (HAA)

#### Détails

Numéro de référence	PW-\$\$\$HAL-219-10512
Région de livraison	Terre-Neuve-et-Labrador
Type d'avis	Avis de projet de marchés (APM)
Procédure de passation des marchés	Fournisseur figurant sur liste permanente ou répondant aux exigences de qualification
Stratégie d'approvisionnement concurrentielle	Soumissionnaire le moins-disant
Entité responsable des achats	Travaux public et Services gouvernementaux Canada
Entité de l'utilisateur final	Travaux public et Services gouvernementaux Canada

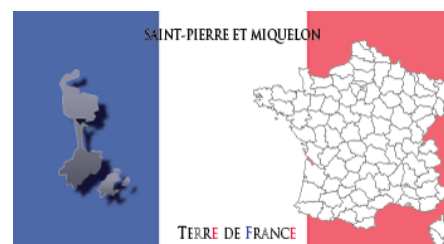
#### Description

Entente sur le commerce	AECG / OMC-AMP / ALÉNA / ALEC / ALEs avec Pérou / Colombie / Panama / Corée
Nature des besoins	1. Le présent APM est émis conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) no E60PQ-140003/B de TPSGC, et il concerne un besoin des catégories suivantes définies dans l'AMA : - Catégorie 1 : Cloisons interraccordables et Systèmes autostables; - Catégorie 2 : Table de travail réglable en hauteur autostables/Produits reliés aux tables; - Catégorie 3 : Classeurs et armoires de rangement en métal; - Catégorie 5 : Équipement connexe et les produits éclairage; - Catégorie 6 : Locaux de soutien - espaces de collaboration - Ce besoin contient aussi des produits non disponibles à l'AMA (PND) 2. Services publics et Approvisionnement Canada a un besoin d'acheter des produits d'ameublement et de les faire livrer et installer à St. John's, Terre-Neuve, région de l'Atlantique avant 30 novembre 2018. [...]

Observatoire d'information économique  
**Intell-Echo**

Bulletin d'information thématique  
Vol. 5, no 10, octobre 2018  
ISSN 2292-518X

**Saint-Pierre  
Miquelon  
France métro-  
politaine**



Dans ce numéro:

**Publication des marchés publics**

5

**Dématérialisation**

6

**Marchés publics et AECG  
Marchés publics et PME**

7

**Evolution de la commande publique / Dossier de Consultation des Entreprises**

8

## Publication des marchés publics



En France, la commande publique représente selon le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, **environ 10 % du PIB, soit près de 200 milliards d'euros.**

La passation d'un marché public est soumise à des **règles de procédure et de publicité, déterminées en fonction de l'acheteur** (collectivité, État, etc.), **de la valeur de l'achat et de son objet** (travaux, fournitures, services).

Depuis le 1er octobre 2018, tout marché ayant une valeur d'au moins 25 000 €HT et pour lequel un avis de publicité a été publié doit être passé par voie électronique sur la plateforme de l'acheteur.

La publicité obligatoire\* peut être réalisée selon différents moyens :

- publication au BOAMP,
- parution dans un journal habilité à recevoir des annonces légales,
- publication au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE).

Définition: Un marché public est un contrat administratif par détermination de la loi, conclu à titre onéreux entre les pouvoirs adjudicateurs et des opérateurs économiques publics ou privés, et qui **répond aux besoins de l'administration en matière de fournitures, services et travaux.**

<https://www.boamp.fr/>

**Boamp.fr** diffuse les avis d'appel public à la concurrence lancés par l'État, l'armée, les régions, les départements, les communes et leurs établissements. Il permet le repérage et la veille gratuite des opportunités d'affaire pour les entreprises. Il propose des outils pratiques pour comprendre les règles de la commande publique.

Le BOAMP en chiffres :

boamp.fr a diffusé **156 366 avis** en 2017.

Le site a enregistré **3 205 125 visites** en 2017.

Au 31 décembre 2016, **168 518 comptes ont été créés par des entreprises** pour automatiser leur veille sur les marchés publics.

[https://](https://www.francemarches.com/)

[www.francemarches.com/](https://www.francemarches.com/)

France Marchés offre gratuitement un **accès unique et centralisé** à l'ensemble des avis de marchés publics publiés en France.

Chaque jour, France Marchés publie les appels d'offres publics de plus de 300 journaux de presse régionale (PQR, PHR), du BOAMP, du Journal officiel de l'union européenne (JOUE) et de plus de 1000 sites d'acheteurs publics.

[http://www.e-](http://www.e-marchespublics.com/)

[marchespublics.com/](http://www.e-marchespublics.com/)

Le site leader en publication et dématérialisation des marchés publics depuis 2003. 5500 collectivités locales et 680 759 entreprises utilisatrices. 650 000 visiteurs par mois, 600 000 appels d'offres par an, 23 millions de dossiers téléchargés. Le rendez-vous incontournable des marchés publics électroniques.

\* Pour les marchés d'une valeur inférieure à 25 000 € HT, la publicité n'est pas obligatoire et l'acheteur a pour seules obligations de choisir une offre pertinente, de faire une bonne utilisation des deniers publics et de ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur lorsqu'il y a plusieurs offres susceptibles de répondre à son besoin.

# Dématisation



Annoncé depuis décembre 2017, le **plan de transformation numérique de la commande publique** a plusieurs objectifs :

- **la simplification**, en limitant les saisies multiples, sources d'erreur, et fluidifiant les circuits économiques ;
- **l'accessibilité**, en permettant à plus d'entreprises, notamment des PME, de candidater ;
- **la transparence**, en sécurisant la traçabilité des échanges ;
- **l'innovation**, en permettant de traiter les données de marchés et de disposer d'outils d'aide à la décision pour les acheteurs

## Les obligations de dématérialisation lors de la passation des marchés publics :

La dématérialisation des marchés publics vise à tirer au mieux les bénéfices du numérique afin de faciliter la conclusion de marchés publics par voie électronique, sur des plateformes sécurisées. Elle constitue un gain de temps pour l'entreprise et permet la confidentialité, la traçabilité et la fiabilité dans la transmission des offres, jusqu'à l'ouverture des plis.

**Depuis le 1er octobre 2018, toute procédure de marché public supérieur ou égal à 25 000 euros HT devra passer par une plateforme de dématérialisation.** Les acheteurs doivent désormais publier en open data les données essentielles de ces contrats.

## La signature électronique remplace la signature manuscrite :

Le **certificat électronique devient donc indispensable**. La mise en place de **la signature électronique** suppose un certain nombre de préalables. Les acheteurs et les entreprises doivent avoir acquis les certificats de signature. Surtout, les acheteurs doivent avoir précisé l'organisation interne de leur entité et désigné, en leur sein, les personnes qui seront habilitées à signer au nom de l'entité.

## Profil de l'acheteur :

Avant le 1er octobre 2018, les profils d'acheteurs n'étaient indispensables que pour la consultation de documents des marchés de 90 000 euros au moins. **Désormais, quel que soit le montant du marché, tous les acheteurs publics doivent mettre gratuitement à la disposition des opérateurs économiques, les documents de la consultation, sur un profil d'acheteur.** Le profil d'acheteur est une plateforme dématérialisée qui permet de :

- Mettre les documents de la consultation à disposition des opérateurs économiques et de réceptionner par voie électronique les candidatures et les offres ;
- Garantir la sécurité et l'intégrité des échanges : horodatage, confidentialité, intégrité, traçabilité, conservation.

## Le Document Unique de Marché Européen (DUME) :

**Le DUME est une déclaration sur l'honneur de la compétence, de la situation financière et de la capacité d'une entreprise à candidater à un marché européen. Il s'agit d'un document électronique adaptable à la procédure et permettant le pré-remplissage par des données existantes.**

Si à terme le DUME doit devenir le document unique pour les entreprises afin de candidater à un marché public, les autres formes de candidatures (DC1, DC2, MPS...) resteront possibles pendant une période transitoire.

## En savoir plus :

Afin de préparer tous les acteurs à ce changement, la Direction des affaires juridiques publie sur son site deux guides « très pratiques » sur **la dématérialisation**, l'un à destination des acheteurs, et l'autre plus particulièrement adapté aux préoccupations des opérateurs économiques :

[Guide très pratique de la dématérialisation des marchés publics pour les opérateurs économiques : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/daj/marches\\_publics/dematerialisation/20180601\\_Guide-MP-dematerialisation-2018-OE.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/dematerialisation/20180601_Guide-MP-dematerialisation-2018-OE.pdf)

# Marchés publics et AECG



Par l'entremise de l'**Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC** et d'**accords bilatéraux ou régionaux de libre-échange**, des entreprises ayant leur siège à l'extérieur de l'UE peuvent accéder à ce marché public de l'approvisionnement. Avec l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, les **entreprises canadiennes ont dorénavant un meilleur accès aux occasions d'affaires que représentent les marchés publics avec les institutions de l'UE et les administrations nationales, régionales et locales des 28 États membres.**

Pour vendre des biens et services aux institutions et gouvernements européens, la **base de données TED (Tenders Electronic Daily)** est à consulter (<https://ted.europa.eu/TED/main/HomePage.do>). TED est la **source officielle pour les marchés publics en Europe**. TED publie 520 000 avis de marchés par an, dont 210 000 appels d'offres d'une valeur globale de 420 milliards d'euros environ. TED donne accès gratuitement à :

- des avis de marchés publics provenant de tous les États membres de l'UE (avis de marchés publics pour des travaux, des fournitures et des services ainsi que pour des services publics — eau, énergie et transport — et les services postaux);
- des avis de marchés publics d'institutions européennes (travaux publics, fournitures et services, et aide extérieure);
- des avis de marchés publics de la Suisse, de la Norvège, du Liechtenstein et de l'Islande (espace économique européen);
- des projets financés par la Banque européenne d'investissement, la Banque centrale européenne et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD);
- des préavis de marchés à venir;
- de l'information sur les marchés attribués.

TED utilise les codes du vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) pour identifier les biens devant faire l'objet de marchés, ainsi que les codes de la Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS), ce qui permet de faire des recherches par État membre de l'UE.

D'autre part, le **SIMAP (Système d'information pour les marchés publics européens)**, le portail européen de marchés publics, donne accès aux informations les plus importantes en matière de marchés publics en Europe <http://simap.ted.europa.eu/web/simap/home>

## Marchés publics et PME

En 2013, **les PME représentent plus de 99 % des entreprises** mais **seulement 58 % des marchés publics** sont attribués aux PME, **soit 30 % des commandes en valeur** (chiffres du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - avril 2016).

Le constat est que **la commande publique ne profite pas assez aux plus petites entreprises**. Pourtant, les débouchés sur ces marchés sont une source potentielle de chiffre d'affaires considérable pour les PME.

L'idée répandue que les contrats sont toujours attribués aux mêmes, la méconnaissance des contraintes administratives, et l'impression de perte de temps en présentant une offre qui n'aurait aucune chance d'être retenue, ont constitué des freins à l'accès aux marchés publics par les PME.

Dorénavant, avec les progrès vers la dématérialisation et l'allègement des contraintes, un candidat à un marché public peut présenter son offre très simplement, via internet. Il lui suffit de se munir d'un certificat de signature électronique, valable pour tous les marchés.

L'entreprise passe ainsi moins de temps à préparer son dossier et elle peut, si nécessaire, passer plus de temps à créer son offre elle-même et à sa présentation, pour augmenter ses chances de succès. La passation d'un contrat public est donc aujourd'hui plus simple.



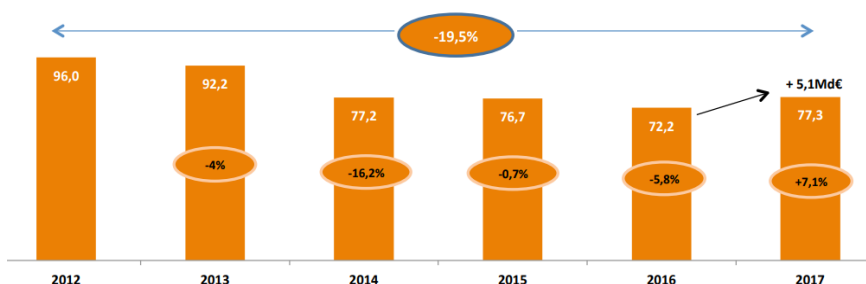
# Evolution de la commande publique



Le **Baromètre de la commande publique** a été mis en place en 2015 par la Caisse des Dépôts et l'Assemblée des communautés de France.

Les données de 2012 à 2017 de la commande publique font apparaître une **prise en 2017 (+7,1%) après 4 années de baisse continue**. En effet, le plan de relance qui avait été engagé à la suite de la crise de 2008/2009 a connu son apogée en 2012. Depuis, la commande publique a reculé chaque année, pour aboutir au seuil le plus bas de son histoire en 2016.

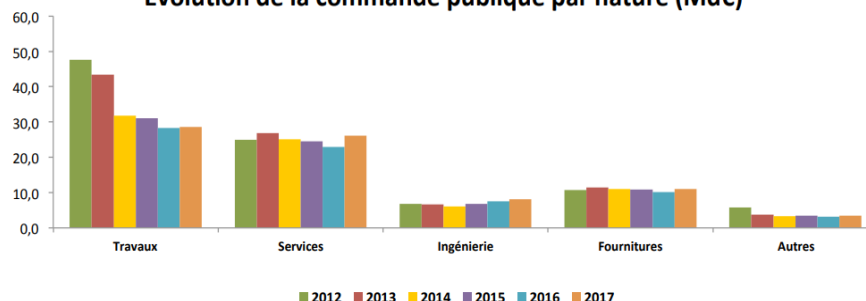
La commande publique publiée en France (en Md€)



Ce sont les marchés de fourniture (+8%), de services (+14%) et d'ingénierie (+8%) qui tirent la commande publique à la hausse en 2017.

La chute des marchés de travaux s'enraye avec une croissance de 0,9% en 2017 par rapport à 2016. Cependant, la valeur totale des marchés de travaux a fortement diminué depuis 2012.

Evolution de la commande publique par nature (Md€)



## Les pièces constituant un Dossier de Consultation des Entreprises

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est le dossier transmis au candidat par la personne publique. Il comporte l'ensemble des documents élaborés par l'acheteur public destiné aux entreprises intéressées par le marché et dans lesquels elles doivent trouver les **éléments utiles pour l'élaboration de leurs candidatures et de leurs offres**. Le DCE comporte (liste non exhaustive):

- **Le Règlement de Consultation (RC)** est la « règle du jeu » pour répondre au marché public : documents à produire, délai de réponse, critères d'attribution...
- **L'Acte d'Engagement (AE) ou DC3** est en quelque sorte le « contrat » signé par le candidat où il présente son offre et s'engage à se conformer aux clauses du cahier des charges et à respecter le prix proposé. Ce document est ensuite signé par le pouvoir adjudicateur.
- **Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)** définit les conditions : avances, acomptes, garanties exigées, délais et moyens d'exécution, délais de paiement, pénalités...
- **Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)** est le cahier des charges. Ce sont les stipulations qui donnent une description précise des prestations à réaliser et permettent à la personne responsable de suivre le déroulement du marché et la bonne exécution de ces prestations.

Le CCTP est parfois fusionné avec le CCAP : il est alors intitulé « Cahier des Clauses Particulières » (CCP) ou « Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières » (CCATP).

# INTELL-ECHO



Êtes-vous à la recherche d'opportunités d'affaires dans ce secteur?  
La CACIMA et PROVIS peuvent faciliter vos démarches d'exploration et de partenariat  
(informations ciblées et réseaux de contacts)

**Intell-Écho** est un bulletin périodique édité par l'Observatoire d'information économique, projet de la coopération régionale entre le Canada atlantique et Saint-Pierre et Miquelon. La publication de ce bulletin est rendue possible grâce au soutien de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en faveur de la recherche, des minorités linguistiques et du développement des entreprises, ainsi qu'à celui de la Province du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, et de la Préfecture et du Conseil territorial de Saint-Pierre & Miquelon.

**Réalisation** : Chef de projet, Dr. Monica Mallowan, Observatoire PROVIS. Univ. de Moncton, campus de Shippagan, NB, Canada.  
observatoirePROVIS@umoncton.ca  
© Observatoire PROVIS 2018.

**Politique d'information** : L'objectif de ce périodique est de fournir l'information utile aux acteurs œuvrant pour la coopération régionale Canada atlantique — Saint-Pierre et Miquelon. L'information disponible dans ce bulletin peut être utilisée à condition de mentionner le bulletin **Intell-Écho** comme source.

**Responsabilité** : L'équipe de projet n'est pas responsable des ressources signalées (contenu, liens suggérés, changements, mises à jour, dernières statistiques disponibles) ni des résultats en découlant suite aux décisions prises après consultation.



Chambre d'Agriculture,  
de Commerce, d'Industrie,  
de Métiers et de l'Artisanat  
(CACIMA)  
4, boul. Constant Colmay,  
BP 4207 97500  
Saint-Pierre et Miquelon, France  
contact@cacima.fr  
www.cacima.fr/blog



PROVIS—UNIV. DE MONCTON,  
CAMPUS DE SHIPPAGAN  
218, J.-D.-Gauthier  
Shippagan NB E8S 1P6  
Canada  
observatoirePROVIS@umoncton.ca  
https://provis.umcs.ca

**L'Observatoire d'information économique** est un projet de coopération régionale entre le Canada atlantique et Saint-Pierre et Miquelon. La publication de ce bulletin est rendue possible grâce au soutien de la Préfecture et du Conseil territorial de Saint-Pierre & Miquelon, à l'appui des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en faveur de la recherche, des minorités linguistiques et du développement des entreprises, ainsi qu'à celui de la Province du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

**Réalisation**: Chef de projet, Mme Janick CORMIER, Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat.  
contact@cacima.fr  
© Observatoire CACIMA 2018.

**Politique d'information**: L'objectif du projet est de fournir l'information utile aux acteurs œuvrant pour la coopération régionale Canada atlantique — Saint-Pierre et Miquelon. L'information disponible dans ce bulletin peut être utilisée à condition de mentionner le bulletin **Intell-Echo** comme source.

**Responsabilité**: L'équipe de projet n'est pas responsable des ressources d'information signalées (contenu, liens suggérés, changements, mises à jour) ni des résultats en découlant suite aux décisions prises après consultation.